

Catalogue de **formation** 2026



Une offre au service
des acteurs
des territoires



CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Le mot de la Présidente

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, la prévention du risque n'est plus une option : elle est devenue une responsabilité collective majeure pour les territoires. Les élus, les techniciens et services des collectivités territoriales, ainsi que les syndicats de bassins versants, sont en première ligne pour protéger les populations, préserver les activités, et accompagner l'adaptation de nos modes d'aménagement.



La mise en œuvre de la compétence GEMAPI, de la Directive Inondation, les enjeux autour de la réduction de la vulnérabilité du bâti, l'exigence croissante de résilience face au changement climatique et les attentes légitimes des citoyens appellent une montée en compétences continue des élus et des techniciens. Dans ce contexte, notre offre de formations, annuelles ou personnalisées, constitue un levier essentiel pour structurer les politiques publiques de prévention, renforcer les capacités d'action locales des élus et des techniciens et favoriser une appropriation durable des enjeux de gestion des risques et d'adaptation.

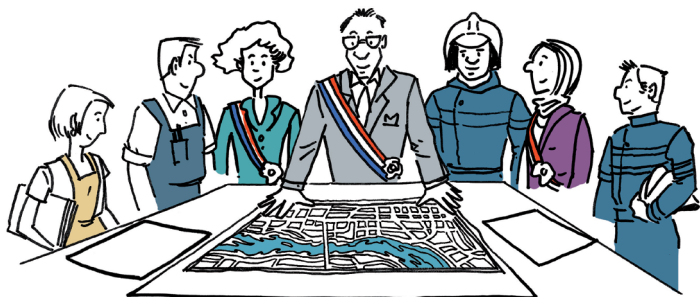
Par ailleurs, la prévention des inondations relève avant tout d'un projet de territoire, fondé sur le dialogue, la coopération entre acteurs. Le partage des connaissances, la confrontation des expériences et le renforcement des capacités locales sont les conditions d'une réponse collective aux défis à venir. Cela n'est possible que si les collectivités sont bien formées.

Depuis sa création, le CEPRI s'est donné pour mission de former les collectivités territoriales par une expertise reconnue aux échelles nationale et européenne sur l'analyse et la réduction de la vulnérabilité face aux inondations et plus globalement au changement climatique. Plus que jamais, il s'agit d'aider les collectivités à mieux comprendre les risques, à opérer des choix et à déployer des solutions adaptées à la diversité des territoires. Pour cela, elle s'appuie sur l'expérience et l'excellence de ses membres, qui œuvrent dans plus d'une centaine de territoires partout en France.

Je souhaite que ce catalogue de formations contribue pleinement à cet objectif et accompagne chacune et chacun d'entre vous dans l'exercice de vos responsabilités.

 Marie-France Beaufile

Qu'est-ce que le CEPRI?



Un acteur majeur de la prévention des inondations

Créé en 2006 par des élus locaux et la ministre de l'Environnement, dans la continuité du Plan Loire, le CEPRI est un acteur précurseur de la prévention des inondations en France et en Europe. Véritable « éclaireur », il rassemble les collectivités les plus avancées en matière de gestion du risque au sein d'une association nationale experte.

Le CEPRI s'appuie sur :

- un réseau d'élus et de techniciens favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques;
- une équipe d'experts accompagnant les territoires vers plus de résilience et une capacité à se relever plus vite après une catastrophe;
- le savoir-faire de ses membres sur le terrain avec les acteurs publics et privés, contribuant à l'évolution des politiques publiques et à la mise en œuvre de la Directive Inondation.

Un laboratoire et un centre de ressources

Présent en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, le CEPRI accompagne ses membres, valorise leurs initiatives et alimente les travaux des ministères et du Parlement. Il a produit plus de 50 publications de référence, élaborées avec ses membres, les principales associations d'élus et acteurs techniques du secteur.

Un réseau national et européen

Le CEPRI anime des comités d'élus, réseaux techniques et groupes de travail thématiques, favorisant l'intelligence collective et les échanges d'expériences à l'échelle nationale et européenne.

Le CEPRI et ses membres en 2025

- CEPRI
- CEPRI et réseau PAPI-SLGR1
- Réseau PAPI-SLGR1



Mise à jour : mai 2025.

Notre offre de formations



Le CEPRI propose deux types de formations :



des formations
personnalisées sur demande



des formations **annuelles,**
ouvertes à l'inscription

La spécificité des formations du CEPRI repose sur des **formats en petits groupes**, favorisant le partage d'expériences, l'étude de cas concrets et l'apport de témoignages de terrain. Elles sont animées par des **techniciens experts**, impliqués au quotidien dans les thématiques abordées.

Les formations permettent des échanges entre pairs, notamment entre agents de collectivités issus de différents bassins, et favorisent la création de liens entre participants (échanges de contacts, poursuite des échanges après la formation). Des temps conviviaux sont intégrés au déroulement des formations afin de renforcer la dynamique collective.

Les formations sont principalement animées par des membres de l'équipe technique du CEPRI, experts des thématiques présentées et travaillant toute l'année sur les sujets abordés. Selon les besoins, le CEPRI peut également faire appel à des experts extérieurs.

Les formations du CEPRI s'adressent en priorité aux **collectivités territoriales et**

aux services de l'État. Elles sont également ouvertes aux bureaux d'études et autres experts.

Sur le plan pédagogique, le CEPRI privilégie des **méthodes actives et participatives, combinant pédagogie inversée, travail à partir de cartographies de territoire**, visites de terrain, jeux collaboratifs et mises en situation sous forme de jeux de rôle. Ces approches visent à favoriser l'appropriation des contenus, le croisement des regards et la transposition opérationnelle des acquis dans les contextes professionnels des participants. **Aucun prérequis n'est nécessaire** pour assister aux formations du CEPRI. Chaque session débute par l'acquisition des notions fondamentales et progresse pas à pas vers des exemples concrets et de la mise en pratique.

Le CEPRI est enregistré auprès de la DRIEETS en tant qu'organisme de formation sous le numéro 11 75 73 649 75. Les formations peuvent être imputées sur le budget formation de la collectivité. Le CEPRI est en cours de certification Qualiopi.

Les formations personnalisées

Le CEPRI propose des formations personnalisées sur demande selon vos besoins et les problématiques spécifiques à votre territoire. Ces formations permettent souvent de casser les silos techniques et de faire dialoguer différents services autour d'un objectif commun. Nous adaptons nos messages à votre situation locale et nous déplaçons à votre rencontre sur des formats demi-journée/journée pour intervenir sur les questions d'aménagement du territoire, d'intégration et de compréhension des aspects réglementaires en lien avec la GEMAPI, etc.

Nous construisons avec vous les objectifs de la formation ainsi que la méthode d'évaluation de la montée en compétences. **N'hésitez pas à nous contacter afin de construire ensemble un cycle de formations à même de répondre à vos attentes.**

2025

- **Compagnons Bâisseurs**
Adaptation du bâti à l'inondation
- **Ordre des Géomètres-Experts**
Anticiper la renaturation des zones à risque d'inondation – 6 sessions

2024

- **Contrat de Rivière Ourthe ASBEL (CURI), Belgique**
Adaptation du bâti à l'inondation
- **Toulouse Métropole**
Prise en compte des risques d'inondation dans l'urbanisme : le jeu des 7 familles de l'urbanisme en zone inondable

- **Syndicat Mixte Yonne Médian**
Solutions fondées sur la nature

- **Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL)**
Prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme

- **Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL)**
Diagnostiquer pour adapter le bâti, céder à l'inondation

TARIFS

Nous consulter



Prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme - SYMSAGEL

«La formation est adaptée à notre profession et nous projette dans l'utilisation des compétences acquises dans nos projets.»



Les Solutions fondées sur la Nature - SYMY



L'inondation à Paris - SNCF Réseaux

«Les formateurs apportent une connaissance pointue du sujet, le tout avec beaucoup de pédagogie.»



Jeu des 7 familles de l'urbanisme en zone inondable - Ville d'Avignon



Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme - Métropole de Lyon

«La diversité des intervenants et la qualité des échanges ont permis de bien appréhender la thématique.»

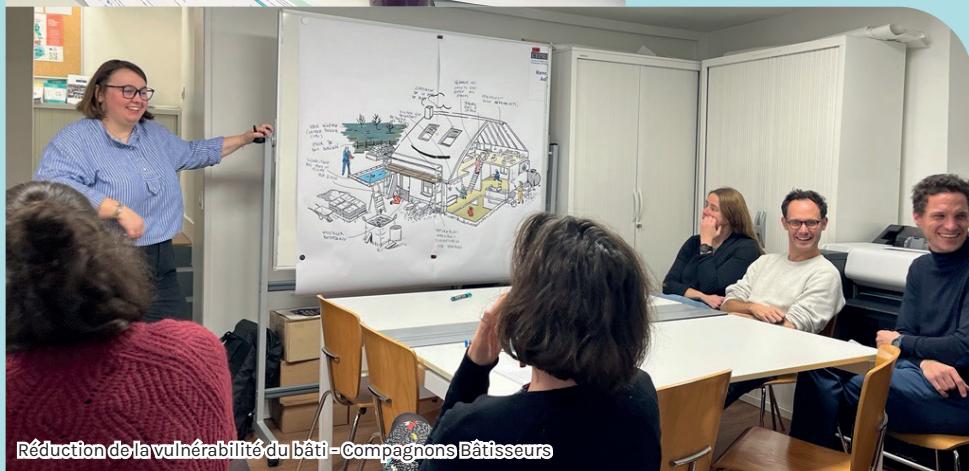


Aménagement et Inondabilité - Métropole Rouen Normandie



« Grâce à un bon équilibre entre théorie et pratique, et grâce aux nombreux retours d'expérience, la formation a su répondre à nos problématiques. »

Réduction de la vulnérabilité du bâti - Compagnons Bâtisseurs



Réduction de la vulnérabilité du bâti - Compagnons Bâtisseurs

« J'ai apprécié la clarté des présentations pour un sujet très technique. »



La Crue de la Seine - Ville de Paris



Les formations annuelles

Le CEPRI élabore ainsi chaque année un calendrier de formations professionnelles sur des thèmes liés à la gestion du risque inondation, qui vient en complément des guides méthodologiques que le CEPRI publie par ailleurs.

En ce qui concerne les moyens humains mobilisés, le CEPRI s'appuie très largement sur ses ressources internes. Il peut aussi faire appel à des intervenants extérieurs, des agents en poste au sein des services de ses collectivités adhérentes, reconnus pour leur expertise et leur capacité à faire partager leur expérience, ou des représentants d'organismes partenaires choisis pour répondre à certaines attentes particulières. Sont remis lors des formations un dossier pédagogique et nos dernières publications.

Ces formations se tiennent en visioconférence et combinent des apports méthodologiques et des études de cas qui permettent de croiser les regards de participants venant de territoires très différents, en laissant d'importants temps d'échanges entre formateurs et stagiaires. Les messages clés sont rappelés en fin de formation, avant de procéder à un quizz interactif qui permet à chacun de vérifier la bonne atteinte des objectifs.

MODALITÉS

Durée : 3 heures

En visioconférence

L'évaluation des objectifs est réalisée au moyen d'un QCM en fin de séance.

TARIFS

300 € TTC par personne pour les élus et techniciens de collectivités membres du CEPRI ;

450 € TTC par personne pour les élus et techniciens de collectivités, et agents des services de l'État ;

800 € TTC par personne pour salariés de bureaux d'études ou d'entreprises.



Les outils de sensibilisation de la population



22 JANVIER 2026

Faire du citoyen un acteur de sa propre sécurité est l'âme de la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Les collectivités et les syndicats gérant le risque d'inondation doivent relever le défi de sensibiliser, d'informer et de faire évoluer les comportements face à ce risque.

Le CEPRI a recueilli et analysé 130 démarches de sensibilisation. En découle un rapport publié et complété par les fiches de chaque projet : le Panorama des outils de sensibilisation !

Cette formation apporte des repères pour concevoir et déployer des démarches de prévention du risque adaptées aux territoires. Elle propose des clés de compréhension des freins à la perception du risque, notamment les mécanismes de déni. Elle permet également d'identifier des approches et outils de communication efficaces, en s'appuyant sur des retours d'expérience et sur les ressources mobilisables pour construire des messages pertinents selon les publics visés.



OBJECTIFS

- Comprendre d'où vient le déni et comment le dépasser
- Connaître le cadre réglementaire
- Identifier les facteurs de réussites d'un message de prévention
- Prendre connaissance des bonnes pratiques et savoir distinguer lesquelles sont adaptées aux objectifs de la collectivité et au public cible
- Identifier les ressources sur lesquelles il est possible de s'appuyer



Les Solutions fondées sur la Nature (SfN)



29 AVRIL 2026

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont de plus en plus mobilisées pour agir sur les territoires, notamment pour renforcer leur adaptation au changement climatique. Porteuses de bénéfices multiples, elles sont encouragées par plusieurs démarches nationales ; le plan Eau du Gouvernement prévoit par exemple de soutenir 70 opérations pour développer leur recours dans la gestion de l'eau. Leur mise en œuvre repose sur une diversité de techniques d'aménagements, comme l'infiltration à la parcelle, la gestion des ruissellements ou la restauration de zones humides et de champs d'expansion des crues.

Cette formation apporte des repères pour mieux comprendre quelles pratiques relèvent aujourd'hui des SfN et les enjeux qui y sont associés. Elle met en lumière l'intérêt de recourir aux SfN, les conditions pour les promouvoir et les financer, et s'appuie sur des retours d'expérience de projets territoriaux pour identifier les leviers permettant d'inscrire les actions dans une démarche cohérente et transversale.



OBJECTIFS

- Comprendre en quoi consiste l'approche Solutions fondées sur la Nature et ses enjeux écologiques, sociétaux, et financiers
- Comprendre les motivations du recours aux SfN, comment les promouvoir et les financer
- Identifier comment inscrire ses actions dans une démarche SfN pour en valoriser la contribution au bien-être humain et à la biodiversité
- Capitaliser sur le retour d'expérience de projets SfN territoriaux
- Identifier les leviers pour agir efficacement



Adapter les logements collectifs



21 MAI 2026

En France, plusieurs millions de logements sont situés en zone inondable, dont une grande part de logements collectifs, notamment dans les grandes zones urbanisées. Lorsqu'un immeuble est touché par une crue, les conséquences dépassent les seuls dégâts matériels : les délais de remise en état peuvent retarder durablement le retour des habitants dans leur logement.



OBJECTIFS

→ Identifier et analyser les vulnérabilités d'une copropriété ou d'un parc de logements collectifs face au risque d'inondation

→ Appréhender les dimensions techniques, organisationnelles et stratégiques des immeubles collectifs

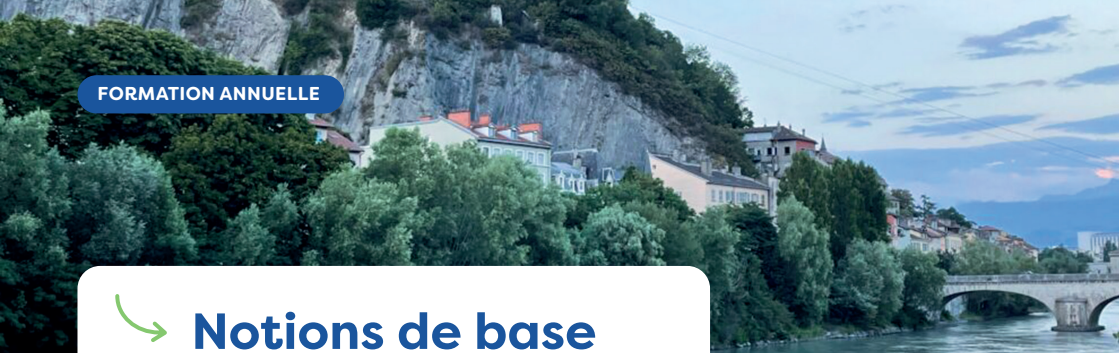
→ Préparer une trajectoire d'adaptation progressive articulant actions simples, travaux plus lourds et intégration dans des projets existant

→ Différencier adaptation du bâti, dispositifs d'anticipation et de gestion de crise, organisation des acteurs et gouvernance locale

→ Identifier les leviers d'action des collectivités et gestionnaires pour mettre en œuvre une démarche cohérente dans les logements collectifs

La gestion du risque présente donc des spécificités importantes : les décisions impliquent de nombreux acteurs, les équipements sont souvent mutualisés et les travaux peuvent parfois être longs à mettre en œuvre.

Cette formation vise à apporter aux acteurs publics et aux gestionnaires des repères pour mieux prendre en compte le risque d'inondation dans les copropriétés et les parcs de logements collectifs. Elle permet de comprendre les spécificités de ces ensembles, d'identifier les principales sources de vulnérabilité et les types d'actions mobilisables, et fournit des clés pour structurer une démarche d'adaptation progressive intégrée aux dynamiques locales de gestion du risque.



Notions de base pour les modèles hydrauliques de crues



4 JUIN 2026

Connaître l'aléa de crue et d'inondation est la base de la plupart des actions conduites pour prévenir les inondations et les dommages. Toutes les démarches conduites reposent a priori sur ce que l'on sait de l'aléa : or cette connaissance est incertaine, aussi bien la connaissance historique que l'on peut avoir par les relevés de crues que la connaissance scientifique que fournissent les modélisations hydrologiques et hydrauliques.

Pour le technicien et l' élu qu'il conseille, comprendre comment est modélisé cet aléa et quelle confiance on peut lui accorder, permet de donner à l'aléa sa juste place dans le processus d'arbitrage et de décision.

Cette formation vous permet d'identifier les aspects clés à « surveiller » dans la construction du modèle hydraulique : l'hydrologie utilisée, le calage avec les événements connus et l'incertitude. Elle permet aussi d'apprendre à interpréter les résultats et comment ils peuvent être visualisés efficacement.



OBJECTIFS

→ Appréhender le fonctionnement hydrologique et hydraulique d'un bassin versant

→ Savoir recueillir les données hydrologiques et hydrauliques historiques ou recourir à des comportements types

→ Apprendre à faire construire un modèle hydraulique et tester son degré de fiabilité

→ Apprendre à construire des scénarios tests et exploiter les résultats en intégrant les incertitudes

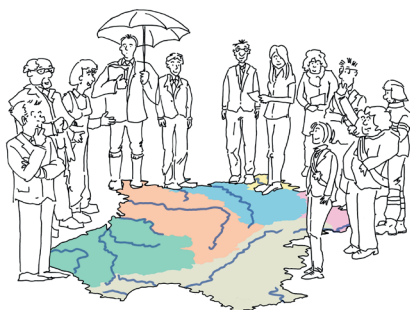
La Compétence GEMAPI



18 JUIN 2026

Créée par la loi MAPTAM de 2014 et rendue obligatoire au 1er janvier 2018, la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) est exercée par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui ont le choix de la garder, la déléguer ou la transférer à des syndicats de bassin.

Cette formation permet de comprendre la compétence GEMAPI, son origine, son cadre réglementaire et les modalités de sa mise en place par les collectivités. Elle présente les responsabilités juridiques associées à son exercice ainsi que les différentes pratiques observées sur les territoires. Elle aborde également les acteurs impliqués et leurs rôles respectifs, et explique comment l'exercice de la GEMAPI s'articule avec les autres démarches d'aménagement du territoire.



OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est la compétence GEMAPI et comment elle a été mise en place
- Connaître les responsabilités juridiques de la GEMAPI
- Connaître différentes pratiques d'exercices de la GEMAPI et les jeux d'acteurs
- Comprendre comment la GEMAPI s'articule avec d'autres démarches d'aménagement du territoire

Aménager en zone inondable



24 JUIN 2026

Les évolutions réglementaires récentes, notamment issues du décret de 2019 sur les PPRI et des orientations en matière de sobriété foncière, renforcent la nécessité pour les collectivités territoriales d'intégrer pleinement le risque d'inondation dans leurs stratégies d'aménagement et de renouvellement urbain. La prévention des inondations est désormais indissociable des choix d'urbanisme et d'aménagement.

Cette formation présente les grands principes de l'aménagement en zone inondable et les différentes approches permettant de concilier développement des territoires et prise en compte du risque. Elle permet d'identifier les démarches et outils mobilisables, et montre comment intégrer ces principes dans les documents d'urbanisme. Elle propose également un éclairage sur la doctrine des PPRI issue du décret de 2019 et sur les nouvelles possibilités qu'elle apporte pour les projets d'aménagement des territoires exposés aux inondations.



OBJECTIFS

- Différencier les différentes démarches possibles et connaître les outils existants
- Apprendre les grands principes de l'urbanisme en zone inondable
- Comprendre comment intégrer ces grands principes dans les documents d'urbanisme
- Découvrir la doctrine des PPRI post -2019 et ce qu'elle peut apporter



Gérer le ruissellement



24 SEPTEMBRE 2026

En milieu urbain comme en milieu rural, le ruissellement est probablement le type d'inondation le plus difficile à cerner et à traiter. Souvent mêlés à d'autres phénomènes, les ruissellements posent des difficultés de définition, de prévision et de gestion. Le risque est pourtant bien réel, et aggravé par les effets du changement climatique et l'imperméabilisation accrue des sols. L'absence d'un cadre clair de la gestion du risque à la croisée de différentes politiques publiques complique également la tâche.

Cette formation apporte des solutions pour mieux se saisir de la question des inondations par ruissellement, et en comprendre ses causes et ses conséquences. La gestion du phénomène est évoquée sur le plan organisationnel comme au niveau opérationnel, et illustrée par des exemples concrets d'actions destinées à limiter le phénomène de ruissellement. Cette formation combine des apports méthodologiques et des études de cas.



OBJECTIFS

- Connaître le phénomène de ruissellement, ses causes, et les moyens d'identifier les secteurs producteurs de ruissellement
- Comprendre le rôle de chacun dans la gestion du ruissellement et le lien avec la gestion globale de l'eau
- Acquérir une vision globale des techniques de gestion du ruissellement en fonction du contexte, en milieu urbain comme en milieu rural
- Appréhender les implications sur la gestion des projets et des équipes qui les mettent en place

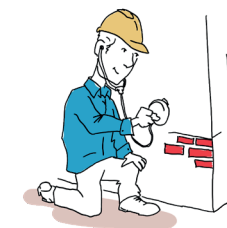
Adapter le bâti individuel



5 NOVEMBRE 2026

Développée en réponse aux limites des ouvrages de protection, la réduction de la vulnérabilité individuelle est aujourd'hui un pilier des politiques de gestion du risque d'inondation. Inscrite dans la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, elle constitue un axe central des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Avec près d'un habitant sur quatre exposé au risque d'inondation, l'adaptation de l'habitat individuel représente un enjeu majeur pour les territoires.

Cette formation vise à maîtriser les principes de réduction de la vulnérabilité appliquée à l'habitat individuel. Elle permet de comprendre les facteurs de vulnérabilité et d'endommagement des logements en cas d'inondation, d'appréhender les bonnes pratiques en matière de diagnostics de vulnérabilité et d'appliquer les mesures techniques et organisationnelles à mettre en œuvre pour réduire les impacts sur les bâtiments et leurs occupants.



OBJECTIFS

- Identifier et analyser les facteurs de vulnérabilité et d'endommagement
- Appréhender les démarches de diagnostic
- Connaître les principales mesures techniques et organisationnelles permettant de réduire la vulnérabilité des logements
- Identifier les leviers d'action mobilisables par les collectivités pour accompagner les particuliers

Réduire la vulnérabilité des activités économiques



19 NOVEMBRE 2026

Selon l'ONRN, au moins 15 % des entreprises en France métropolitaine sont situées en zone inondable, une proportion pouvant localement dépasser 50 %. En cumulant les emplois privés et publics, près d'un tiers des emplois est concerné, soit environ 10 millions d'actifs travaillant sur des sites exposés. La réduction de la vulnérabilité des activités économiques constitue ainsi un enjeu majeur pour les territoires.



OBJECTIFS

- Comprendre quels arguments peuvent être mobilisés en faveur de la réduction de vulnérabilité des activités économiques
- Découvrir quelles sont les méthodes gagnantes pour qu'une démarche de réduction de la vulnérabilité des activités économiques portée par une collectivité soit un succès
- Comprendre les différentes stratégies de réduction de la vulnérabilité des activités économiques
- Connaître des mesures d'adaptation des activités économiques
- Découvrir l'analyse coûts-bénéfices pour les entreprises

Cette formation vise à apporter aux acteurs locaux des connaissances opérationnelles sur les facteurs de vulnérabilité des activités économiques et des locaux, les diagnostics ainsi que les mesures techniques et organisationnelles qui peuvent être mises en œuvre. Elle fournit des clés pour structurer des démarches locales destinées à encourager l'adaptation des entreprises au risque d'inondation.

Réduire la vulnérabilité des réseaux



10 DÉCEMBRE 2026

Lorsqu'ils sont affectés par une inondation, les réseaux ne constituent pas seulement des enjeux techniques : ils peuvent entraîner des perturbations majeures et durables, affectant les populations, les activités économiques et les services publics. Leurs défaillances peuvent générer des impacts en chaîne et aggraver la situation de crise ralentissant le relèvement des territoires. La réduction de la vulnérabilité des réseaux constitue un levier essentiel de résilience territoriale.



OBJECTIFS

- Comprendre ce que sont les réseaux et quels sont leurs facteurs de vulnérabilité
- Connaître les obligations réglementaires des gestionnaires de réseaux
- Découvrir quelles sont les méthodes gagnantes pour qu'une démarche de réduction de la vulnérabilité des réseaux portée par une collectivité soit un succès
- Comprendre les différentes stratégies de réduction de la vulnérabilité des réseaux
- Découvrir des mesures d'adaptation des réseaux

Cette formation vise à apporter aux acteurs locaux des connaissances sur la notion de réduction de la vulnérabilité appliquée aux réseaux. Elle aborde les facteurs de vulnérabilité des infrastructures, les méthodes de diagnostic et les mesures techniques et organisationnelles qui peuvent être mises en œuvre pour en limiter les impacts. Elle précise également les obligations réglementaires des gestionnaires de réseaux.

Notes

DÉLAIS D'ACCÈS

Pour les formations annuelles, inscription possible jusqu'à la veille au soir de la date de formation.
Pour les formations personnalisées, 3 semaines au minimum entre la demande du bénéficiaire et la date de formation.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Pour vous inscrire à une formation annuelle, demander une formation personnalisée ou un accompagnement spécifique :

Coordinatrice pédagogique :

Marie Evo, Directrice du CEPRI

marie.evo@cepri.net • 06 85 30 03 65

Informations administratives :

Patrice Borgmann, Responsable administratif

patrice.borgmann@cepri.net • 07 69 94 71 88

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Nous prenons en compte les situations de handicap au cas par cas et adaptons nos prestations pour permettre à chacun de suivre nos formations.

Merci de contacter le référent handicap :

patrice.borgmann@cepri.net • 07 69 94 71 88.



Le CEPRI est certifié Qualiopi pour la catégorie d'actions suivante : actions de formation, par l'organisme certificateur ICPF.



Certificat Qualiopi

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

HÔTEL DU DÉPARTEMENT, 15 rue Eugène Vignat, 45000 Orléans

info@cepri.net

www.cepri.net

linkedin.com/in/cepri/



CONTACTEZ-NOUS

info@cepri.net

Administration : 07 69 94 71 88

Pédagogie : 06 85 30 03 65

www.cepri.net

[linkedin.com/in/cepri/](https://www.linkedin.com/in/cepri/)

